

PONTONS DE LE MUNG – AUTORISATION DE SOUS-OCCUPATION SIMPLE DU DOMAINE PUBLIC 2023 – AOT/06/2023



| | | 01 – BONICHO | |
|-------------------------------------|--|---|-------|
| Sous-critères | Descriptif | Analyse | Notes |
| Critère « Valeur technique » | | | |
| Services et prestations proposés | Descriptif du projet, du concept, des services proposés aux usagers, continuité de service, période d'ouverture et horaire | Le descriptif du projet est clair et concis. Le concept répond à l'appel d'offre. Il complète l'offre de services touristiques liée au fleuve Charente et l'offre de lieux de restauration du secteur de Saint-Savinien/Le Mung comprenant l'île de La Grenouillette, en s'adressant aux familles, enfants et adultes. Pour l'année 2023, le candidat propose une période d'ouverture de juin à septembre et compte-tenu de l'avancement du calendrier de l'année en cours. L'activité se fera les mercredis et WE hors période estivale, puis quotidienne en juillet et août, avec une amplitude horaire allant de 9h à 21h (voir plus, en juillet et août si la restauration fonctionne bien), et de 10h00 à 19h les mardis et jeudis. Ces périodes seront évolutives après une année d'observation et d'exploitation. Les produits alimentaires snacking seront Bio et/ou locaux issus de circuits courts. | 6/6 |
| | Modalités de gestion des déchets, de l'eau, de l'assainissement et toutes initiatives liées à la protection de l'environnement, réduction maximum des nuisances olfactives et sonores, modalités de gestion de la propreté du lot et de ses abords | La flotte de bateaux sans permis sera progressivement remplacée au profit d'une motorisation électrique. Un développement de mise à la location d'équipements légers et respectueux de l'environnement tels que Kayaks et Paddles est envisagé. Les équipements déjà en place sont réutilisés (cabane et terrasse). Une régularisation du PC est en cours d'instruction pour la cabane. La gestion des déchets ménagers et des tris sélectifs est prévue. Les conteneurs dédiés au tri du verre sont présents à proximité sur le site. | 1/1 |
| | Expérience du candidat, liste du personnel avec qualification, et liste du matériel conformes aux dispositions du cahier des charges pour l'exploitation | Le candidat est fort d'une formation hôtelière et de plusieurs expériences professionnelles aux différents postes des métiers de la restauration. Le candidat dispose d'une autre activité professionnelle saisonnière complémentaire, qui s'articule parfaitement avec l'activité saisonnière de l'activité touristique du site. Les 3 postes à pourvoir en contrats TESE 39h seront destinés en priorité aux employés historiques du site « Les Canotiers ». Le matériel est compris dans la transmission de l'activité de manière à ne pas réduire la capacité d'accueil historique, son renouvellement et sa complémentation sont programmés par le candidat repreneur. | /3 |
| | tarifs proposés pour chaque type de prestation | En 2023 les produits et tarifs proposés pour chaque type de prestations restent sensiblement les mêmes sauf ceux sur lesquels l'inflation est forte. Une évolution progressive et qualitative est en cours de réflexion pour les années à suivre | 3/3 |
| | objectifs de fréquentation et en terme de chiffre d'affaire | Les objectifs de fréquentation et de CA semblent prudents et réalistes. Le candidat se positionne sur une année 2023 identique à l'année 2022 en se basant sur un calendrier de reprise de l'activité assez court, car déjà avancé dans la saison. Les 2 années suivantes prévoient une évolution correcte et réaliste. | 3/2 |

Valeur financière
de l'offre

Compte d'exploitation prévisionnel de
l'activité sur les années 2023, 2024 et 2025

Le Compte prévisionnel fourni est détaillé. Il présente une évolution de 7,5 pour 2024 et 11 % pour 2025.

5/5